



ACADÉMIE DE NANTES

Liberté
Égalité
Fraternité

Nantes, le 25 juin 2026

Le recteur de la région académique Pays de la Loire,
Recteur de l'académie de Nantes
Chancelier des universités

- **VU** la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- **VU** la loi 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires communes relatives à la fonction publique d'Etat ;
- **VU** le décret n° 2012-762 du 9 mai 2012 modifié portant dispositions statutaires communes aux corps des infirmiers de catégorie A des administrations de l'Etat ;
- **VU** le décret n° 2021-1803 du 23 décembre 2021 revalorisant le déroulement de carrière des corps des Infirmiers des administrations de l'Etat ;

ARRETE

Article 1 – Les infirmiers dont les noms suivent sont promus à la hors classe au 1^{er} septembre 2026 par tableau d'avancement :

NOM PRENOM	AFFECTATION
Madame BILLAUD Lucie	Collège F.et I.Joliot-Curie - SAINT-HILAIRE-DES-LOGES (85)
Madame BARRIER Emmanuelle	LP Maréchal Leclerc Hauteclocque - MONTVAL-SUR-LOIR (72)
Madame CALIPEL Celine	LGT J. De Lattre de Tassigny - LA ROCHE-SUR-YON (85)
Madame CLAUDE Brigitte	LPO Léonard de Vinci - MONTAIGU-VENDEE (85)
Madame CLIQUENNOIS Laurence	Collège Jules Renard - LAVAL (53)
Madame COURANT Christelle	LP Jean Rondeau - SAINT-CALAIS (72)
Madame GARREC Dominique	Collège La Colinière - NANTES (44)
Madame GARZENNE Nathalie	Collège Fernand Puech - LAVAL (53)
Madame GAULTIER-JOURDAIN Valerie	Collège Victor Hugo - LASSAY-LES-CHATEAUX (53)
Madame GONNORD-VANEECKE Elsa	Collège Vallée du Lys – LYS-HAUT-LAYON (49)
Madame LAHAYE Florence	LGT Jean Perrin - REZE (44)
Madame LE CLERCH Sonia	LPO Caroline Aigle - NORT-SUR-ERDRE (44)
Madame MAHEO Anne-Michele	Collège Arthur Rimbaud - DONGES (44)
Madame MOULIN-DAUDET Annick	Collège Olivier Messiaen - MORTAGNE-SUR-SEVRE (85)
Madame NOGUERO Veronique	Collège Le Vieux Colombier - LE MANS (72)
Madame SALINAS Aurelie	Collège Bollée - MULSANNE (72)

Nombre total d'agents : 16

Article 2 – Le Secrétaire Général de l'académie de Nantes est chargé de la mise en œuvre du présent arrêté.

Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général de la région académique
et de l'académie de Nantes


Philippe DIAZ